



Rechercher...



Accueil (<https://www.colonie-evasoleil.com>)

- ➔ [Les colonies](https://www.colonie-evasoleil.com/les-colonies/) (<https://www.colonie-evasoleil.com/les-colonies/>)
- ➔ [Histoire des colonies de vacances de leur création à nos jours](https://www.colonie-evasoleil.com/les-colonies/histoire-colonies-de-vacances/) (<https://www.colonie-evasoleil.com/les-colonies/histoire-colonies-de-vacances/>)
- ➔ [Quels sont les modèles de colonies de vacances en France ?](https://www.colonie-evasoleil.com/les-colonies/histoire-colonies-de-vacances/modeles-colonies-vacances-france/) (<https://www.colonie-evasoleil.com/les-colonies/histoire-colonies-de-vacances/modeles-colonies-vacances-france/>)
- ➔ **La pédagogie de la décision : Le modèle de colonie de vacances de Jean Housaye**

La pédagogie de la décision

Jean Housaye, professeur en Science de l'éducation s'est beaucoup intéressé aux colonies de vacances et a développé parmi les différents modèles de séjours éducatifs (<https://www.colonie-evasoleil.com/les-colonies/histoire-colonies-de-vacances/modeles-colonies-vacances-france/>) une forme bien particulière : La pédagogie de la décision.

Lucie Guary et Raphaël Szmalc, tous les deux animateurs engagés, ont travaillé cet article pour nous préciser les grands principes de cette pédagogie.

NAVIGATION

- > [Histoire des colonies de vacances](https://www.colonie-evasoleil.com/les-colonies/histoire-colonies-de-vacances/) (<https://www.colonie-evasoleil.com/les-colonies/histoire-colonies-de-vacances/>)



Qu'est ce que la pédagogie de la décision ?

La pédagogie de la décision est un concept qui émerge en 1995 pour les centres de vacances (<https://www.colonie-evasoleil.com/les-colonies/>). Son terme est ensuite repris en 2010 et mis au pluriel, le domaine d'activité est alors élargi à l'ensemble du travail social et de la formation mais il reste plus présent dans l'animation socioculturelle.

Les « pédagogies de la décision » développent les conditions pour appliquer le principe suivant : **Permettre aux individus de décider de ce qui les concerne.**

Jean Houssaye, fondateur des pédagogies de la décision, cherche à développer des colonies de forme autogestionnaire. Cependant ses expériences le laissent insatisfait et il se réoriente vers une pédagogie institutionnelle qui a pour but d'établir et de faire respecter des règles de vie à l'école, en centre de loisirs ou en colonie.



En effet, si l'enfant perçoit le lieu comme un endroit de repères, de sécurité, de vie, où l'on peut régler des questions, il va progressivement prendre en charge sa vie. Il va ainsi retrouver le goût d'apprendre à travers son engagement et ses initiatives.

Les pédagogies de la décision permettent aux enfants de **décider de ce qui les concerne.**

Elles s'appuient sur un principe d'individualisation sociale c'est à dire qu'elles vont chercher à **construire l'enfant en tant que sujet.**

De plus, elles optent pour une posture relationnelle qui permet l'expression des jeunes.

Il s'agit donc de prendre en compte l'enfant tel qu'il est, et d'interroger sa posture professionnelle et ses propres manières de faire.

Les pédagogies de la décision se définissent donc comme la possibilité donnée aux individus de prendre des décisions au sein d'un dis-

> Les modèles de colonies de vacances (<https://www.colonie-evasoleil.com/les-colonies/histoire-colonies-de-vacances/modeles-colonies-vacances-france/>)

> **La pédagogie de la décision** (<https://www.colonie-evasoleil.com/les-colonies/histoire-colonies-de-vacances/modeles-colonies-vacances-france/pedagogie-decision/>)

> La pédagogie de la liberté (<https://www.colonie-evasoleil.com/les-colonies/histoire-colonies-de-vacances/modeles-colonies-vacances-france/pedagogie-liberte/>)

> Les camps de scouts (<https://www.colonie-evasoleil.com/les-colonies/histoire-colonies-de-vacances/modeles-colonies-vacances-france/camp-scout-ou-colonie-de-vacances/>)



positif approprié qui permet entre autres de **construire des règles communes à partir de l'analyse des sentiments** qui émergent dans l'ici et maintenant des rencontres.

Les pédagogies de la décision se développent dans plusieurs champs du travail social: les colonies de vacances en premier lieu puis les centres de loisirs et les stages de formation BAFA/D, les centres sociaux, les séjours médico-éducatifs, la formation professionnelle, l'université. Dans la diversité des pratiques développées en pédagogie de la décision, on retrouve quatre invariants:

- L'existence d'une **instance de décision collective**
- Le pouvoir de décision remis **entre les mains des personnes concernées**
- La relation établie entre ce qui affecte les participants, les relations interindividuelles et les activités menées, alimente la construction d'accords, de décisions collectives.
- **Le « Quoi de neuf? »** ou protocole inspiré des pédagogies institutionnelles qui permet de faire exister au sein des institutions les situations qui se déroulent ailleurs.

Décider avec les publics, c'est un modèle de participation démocratique !

Les centres de vacances qui adoptent cette pédagogie semblent chercher une voie entre éduquer les jeunes à la **démocratie** et leur permettre de **se construire une expérience, une identité**. Il s'agit aussi d'associer des approches de participation à la vie politique ou encore à leurs propres engagements.

La liberté d'expression des enfants et leurs choix sont des valeurs défendues par cette pédagogie.

Le séjour appartient aux enfants, ils ont donc le droit de décider des activités qu'ils vont faire pendant leurs vacances.

Pour finir, nous pouvons parler de ce que la pédagogie de la décision n'est pas. Il est courant de voir des équipes pédagogiques de colonies dire "nous donnons le choix à l'enfant" mais quand on se penche un peu plus sur le choix réellement laissé à l'enfant, on



s'aperçoit qu'à aucun moment il ne peut "réaliser un projet" qui vienne vraiment de lui. On demande quelque fois "ce qu'il voudrait faire" sans pour autant en tenir vraiment compte et quand est venu le temps d'activité, l'enfant doit choisir parmi deux ou trois activités proposées par les animateurs.

Et si l'enfant ne veut faire aucune de ces trois activités? Doit-il les faire quand même ? Et s'il veut faire autre chose, le fonctionnement et le règlement le permettent-t-il ? Si la réponse est non, nous ne sommes pas dans une pédagogie de la décision.

Selon l'article 31 de la convention internationale relative aux Droits de l'Enfant, "Les Etats parties respectent et favorisent le droit de l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique et encouragent l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité."

Pourquoi a-t-elle particulièrement sa place en colonie ?

La lutte contre la dé-chirure sociale et l'ex-clusion est le véritable enjeu des centres de vacances !

La colonie de vacances est un lieu majeur de l'apprentissage à vivre ensemble, c'est un lieu d'apprentissage de l'intégration sociale.

On pourrait croire que l'école remplit ce rôle, mais cela n'est vrai que de façon incomplète puisqu'en dehors des temps de classe, lors des récréations ou des temps de repas par exemples, les enfants sont en partie livrés à eux-mêmes car les moyens donnés au personnel ne permet hélas que d'y assurer une mission de surveillance pour prévenir des accidents sans un véritable rôle d'éducation pratique du lien social.

L'école, dans son fonctionnement traditionnel, a une fonction d'ac-culturation grâce à des activités de socialisation et des pratiques d'éducation qui sont très formelles et s'imposent et contraignent l'enfant.



Par ailleurs, même si la famille reste le lieu primordial dans le développement physique et psychique de l'enfant, **le centre de vacances est, quant à lui, le lieu où l'enfant peut faire l'apprentissage de la socialisation** avec ses pairs et les différents acteurs.

Il faut prendre l'activité de l'enfant très au sérieux. Parce qu'elle le fonde en continu et lui permet de comprendre et d'appivoiser le monde afin de pouvoir s'y intégrer.

L'activité peut être une riche expérience de la prise de décision pour l'enfant. C'est sans doute même l'un de ses enjeux éducatifs principaux.

C'est pourquoi **il est nécessaire que l'enfant décide de ses choix en colonie** puisque c'est parfois le seul espace-temps où l'enfant pourra expérimenter la liberté dans un contexte de socialisation avec ses pairs.

"Toute la valeur de l'éducation réside dans le respect de la volonté physique, intellectuelle et morale de l'enfant. Il n'y a de véritable éducation que si on laisse à l'enfant la direction de son propre effort... Le vrai éducateur est celui qui, parfois même contre ses propres idées et volontés, soutient l'enfant et le développement de ses énergies..." *Francisco Ferrer.*

L'idée défendue est donc que l'organisation doit reposer sur le pouvoir de laisser les enfants décider des activités quotidiennes.

Sans sa décision, l'enfant reste prisonnier de la forme scolaire.

"L'enfant a besoin que son activité soit possible et libre, qu'elle ne soit contrainte ni positivement ni négativement" *Roger Cousinet*

Les moyens pour être dans une pédagogie de décision

On peut laisser l'enfant décider de plusieurs éléments dans un séjour de vacances : les règles de vie, une partie du fonctionnement, la création et la participation à des activités, l'adulte référent et dans le cas d'un séjour en autonomie : le mode de fonctionnement concernant les repas, les horaires, le menu.

La prise de décision en groupe sur les règles de vie, le fonctionnement de manière générale permet l'apprentissage de la prise de décision en groupe tandis que la liberté dans le choix d'activité et de jeu permet à l'enfant de donner cours à son imaginaire, d'expérimenter des rôles et de partager avec les autres.



Dans tous les cas, **pour que les enfants puissent décider, il est nécessaire de favoriser l'expression libre de leurs envies, de leur donner un espace/temps pour le faire...**

“Un enfant qui ne joue pas est un adulte qui ne saura pas penser”
Jean Château

« Le jeu est un levier fort de l'apprentissage » *Piaget*

Voyons ici les différentes méthodes et outils qui favorisent la prise de décision par les enfants eux-mêmes

■ Réunions d'enfants

Lieu de paroles et de régulation du collectif, la réunion peut se présenter sous diverses formes, être aussi un moyen d'**associer les enfants à la construction du programme d'activités** au travers d'un dialogue avec les animateurs.

Un conseil – colo Evasoleil

Au quotidien, elle est surtout un **lieu d'échanges, de régulation, un lieu où la prise de parole est organisée**. Il peut s'agir d'**échanges d'informations ou de points de vue** sur un sujet ou un problème à résoudre, permettant de conclure ou de décider. C'est souvent **une démarche de résolution de problème**.

Ce type de réunion permet de faire émerger les connaissances du groupe et de confronter des expériences. De plus, on découvre l'importance du groupe et des relations interpersonnelles.

Avec le temps, elle peut aussi devenir **un lieu de bilan des activités, de recensement des envies**, de socialisation des projets et aller jusqu'à la co-élaboration du programme.

Elle est donc un outil pour les animateurs et peut être un apprentissage du pouvoir de décider pour les enfants ou les jeunes.



Cependant elle est lieu de débats, de contradictions, de conflits d'intérêts qui, bien gérés, peuvent être eux aussi de riches apprentissages. Pour cela, les adultes doivent y jouer pleinement leur rôle en évitant démagogie et manipulation.

■ La réunion par groupe de référence

Cette entrevue entre un animateur et un groupe d'enfants se démarque de la réunion d'enfants par le fait que la taille du groupe est plus restreinte, qu'il n'y a qu'un seul adulte, toujours le même, l'animateur de référence, qui mène une réunion avec toujours les mêmes enfants qui constituent un groupe de référence de taille réduite où la confiance et la confidentialité sont de mise.

Ce type de réunion poursuit un but différent mais complémentaire des réunions d'enfants en tentant de **libérer la parole d'enfants n'osant pas parler librement devant un grand groupe** ou devant des individus qu'ils connaissent trop peu.

C'est également l'occasion pour l'animateur de voir comment l'enfant avance dans son séjour, s'il est actif et satisfait des activités qu'il vit, s'il vit bien le fonctionnement du séjour, s'il a les moyens de réaliser ses projets...

■ La prise de décision en commissions par consensus

Cette méthode ne convient pas pour les groupes de trop grande taille mais elle est très intéressante dans la prise en compte des besoins de chacun dans la résolution des problèmes de fonctionnement d'un groupe.

D'un point de vue purement technique, il s'agit d'abord de découper les sujets de discussion en "commissions" où des enfants qui auront choisi librement d'y aller tenteront de résoudre les problèmes liés au domaine de la commission.

Dans les commissions, la prise de parole peut se faire de manière circulaire selon ce processus : une première personne fait l'énoncia-



tion d'un problème et propose un moyen de résolution, la personne directement à sa gauche dit ensuite si elle est d'accord ou pas.

Si elle est d'accord c'est à la personne encore à sa gauche qui dit à son tour si elle est d'accord ou pas.

Si une proposition reçoit l'accord du cercle total des individus d'une commission alors elle sera présentée au grand groupe. Si un individu est en désaccord avec la solution proposée il doit dire pourquoi cette solution le dérange et proposer une nouvelle amélioration qu'il soumet à son voisin de gauche et l'on reprend le tour du cercle avec la nouvelle proposition.

On revient ensuite en grand groupe où un rapporteur par commission présente les solutions adoptées par la commission.

Il est alors possible pour n'importe qui n'étant pas dans la commission qui propose une solution, de poser un "véto" s'il s'estime en désaccord.

Les solutions n'ayant pas obtenu de véto sont adoptées définitivement.

Celles ayant reçu un véto sont rediscutées en commission en sachant que la personne ayant posé son véto change de commission.

Puis on se remet en grand groupe comme la première fois pour prendre une décision finale sur les vétos.

■ La boîte à idée et le mur à expression

La boîte à idée est une boîte dans laquelle les enfants **laissent des messages** qu'il veulent adresser au groupe **de manière anonyme ou non** et qui sont lu pendant une réunion formelle.

Le mur à expression est une sorte de fresque qui **permet aux enfants de s'exprimer librement sur les sujets qu'ils veulent** et qui peuvent être ou non inclus dans une réunion formelle.



Ce sont des outils qui peuvent avoir plusieurs finalités selon le cadre de leur mise en place.

Mais globalement, leur avantage principal est de laisser la possibilité de l'anonymat à celui qui écrit avec tous les avantages et inconvénients (et dérives si ce n'est pas cadré) liés à l'anonymat.

Attention tout de même à l'usage que l'on fait des messages. Les utilisateurs doivent savoir et mieux, pouvoir décider si leurs messages seront traités et comment.

■ **Le Quoi de neuf? (ou météo de l'humeur, comment ça va ?...)**

Le Quoi de neuf est un **temps de parole quotidien au cours duquel l'enfant peut dire au reste du groupe ce qu'il a envie de lui dire.**

Cela permet à l'enfant de partager ce qui lui tient à cœur et d'exister dans le groupe.

Cela permet aussi d'encourager l'expression orale, en mettant en place des situations de communication vraies au cours desquelles l'enfant s'adresse au groupe parce qu'il a réellement quelque chose à lui dire.

■ **Le Kit Rando/Explo (séjour en autonomie)**

Cet outil a pour objectifs de préparer et organiser ses randonnées et explorations. Il est un outil utile pour les départs en autonomie des jeunes. Le départ en autonomie étant l'apogée de l'implication des jeunes, ce guide aide à organiser, à être progressif et à investir les jeunes sur la notion de projet.

Cependant, il est difficile pour les équipes, souvent en termes de responsabilités, de laisser partir un groupe en autonomie.

■ **La qualité de relation entre un enfant et un animateur comme condition nécessaire**

Tous les outils et méthodes cités précédemment n'atteindront pas leur but vis-à-vis des enfants si les animateurs n'ont pas la posture adaptée à la pédagogie de la décision.

Ainsi, pour que l'enfant puisse s'exprimer librement, l'animateur doit entretenir une bonne relation avec le groupe et les individus qui composent ce groupe. L'adulte ne doit pas être vu comme une menace par l'enfant. Une relation de confiance réciproque est né-



cessaire ainsi qu'une écoute attentive des besoins et envie de l'enfant.

Même si l'enfant sait souvent ce qu'il veut, il ne sait quelque fois pas comment l'atteindre, **l'animateur doit être là pour l'accompagner dans son autonomie.**

Dans les moments de discussion en groupe, l'animateur est là pour réguler la parole, s'assurer que chacun peut s'exprimer et exprime ses besoins.

Conclusion

Ainsi ces formes diverses d'activités permettent de matérialiser des conceptions éducatives par des choix pédagogiques, des modes d'organisation, afin de travailler le milieu dans lequel l'enfant va évoluer, pour donner corps à des mots ou des formules qui restent souvent vagues quand elles ne sont pas précisées par des moyens concrets : Liberté, autonomie, socialisation, **«être acteur/acteur de ses vacances, de ses loisirs».**

En effet, cette pédagogie met en avant le jeu qui est généralement associé à la notion de plaisir, à l'inverse de l'école qui est associée à la notion d'effort et d'apprentissage, c'est pourquoi la pédagogie la décision a une place importante en colonie de vacances.

La pédagogie de décision prône un lieu d'expression, de réalisation de la subjectivité, où se joue au quotidien de multiples apprentissages comme la socialisation des individus.

Elle contribue donc au sentiment d'appartenance à un groupe et permet une meilleure tolérance vis à vis d'autrui.

L'enfant devient sujet de ses apprentissages, il comprend le monde qui l'entoure grâce à ses expériences et celles de ses pairs.



Pour en savoir plus...

Une sélection de Jean-Michel Bocquet, Cofondateur des Éditions "Le social en fabrique", Doctorant en sciences de l'éducation, chargé d'enseignement en Master à Paris XIII et coordinateur de l'animation à l'AJD. Après avoir lu l'article, Jean-Michel Bocquet (dont les écrits ont largement inspiré cette recherche) a félicité les auteurs et nous propose ces liens, pour aller plus loin :

- https://fr.wikipedia.org/wiki/P%C3%A9dagogies_de_la_d%C3%A9cision (https://fr.wikipedia.org/wiki/P%C3%A9dagogies_de_la_d%C3%A9cision)
- http://shs-app.univ-rouen.fr/civiic/memoires_DEA/textes/memoire_bocquet_jean-michel_2012_mardif.pdf (http://shs-app.univ-rouen.fr/civiic/memoires_DEA/textes/memoire_bocquet_jean-michel_2012_mardif.pdf)
- http://aifris.eu/03upload/uplolo/cv1724_1149.pdf (http://aifris.eu/03upload/uplolo/cv1724_1149.pdf)
- <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01002123/document> (<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01002123/document>)
- <https://dse.revues.org/340> (<https://dse.revues.org/340>)
- http://www.initio.fse.ulaval.ca/fichiers/site_initio/documents/volume_1_numero_5/Perrin_INITIO_no_5_automne_2015.pdf (http://www.initio.fse.ulaval.ca/fichiers/site_initio/documents/volume_1_numero_5/Perrin_INITIO_no_5_automne_2015.pdf)
- <http://www2.cndp.fr/revueVEI/156/bataille.pdf> (<http://www2.cndp.fr/revueVEI/156/bataille.pdf>)
- <http://www.centres-de-vacances.be/organisateur/referentiel-psychopedagogique/index.html> (<http://www.centres-de-vacances.be/organisateur/referentiel-psychopedagogique/index.html>)
- http://lemuseedelacolo.fr/wp-content/uploads/2013/10/Glossaire-des-colonies-de-vacances_Bataille_Jean-Marie_2013.pdf (http://lemuseedelacolo.fr/wp-content/uploads/2013/10/Glossaire-des-colonies-de-vacances_Bataille_Jean-Marie_2013.pdf)
- <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01059362> (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01059362>)

Et...

- [Un mémoire de Master 2 en Sciences de l'éducation qui porte sur l'expérience d'un séjour \(Evasoleil\) mettant en valeur "la parole des acteurs", écrit par Tristan Montclair Le Foulgoc](https://www.colonie-evasoleil.com/wp/wp-content/uploads/2019/10/Un-été-un-ailleurs-un-autrement-21-) (<https://www.colonie-evasoleil.com/wp/wp-content/uploads/2019/10/Un-été-un-ailleurs-un-autrement-21->



[min.pdf](#))

© EVASOLEIL ([HTTPS://WWW.COLONIE-EVASOLEIL.COM/](https://www.colonie-evasoleil.com/)). Tous droits réservés..

 (<https://www.facebook.com/ColonieEvasoleil>)

 (https://twitter.com/@Eva_Soleil)

 (<https://www.youtube.com/channel/UCcxS3-y60cK3olwZzQrL3vg>)

